

1. Tarifs scolaires

Tarifs scolaires 2019-2020

Donnés à titre indicatif sous réserve d'éventuelles modifications

Classes	TARIFS 18-19 (L.L.)
Maternelle : PS à GS	8 820 000 L.L.
Elémentaire : CP à CM2	9 090 000 L.L.
Collège : 6ème à 3ème	10 250 000 L.L.
Lycée : seconde à Terminale	10 890 000 L.L.

2. Frais complémentaires obligatoires

- Les droits de scolarité
- Les frais d'examen perçus pour le compte des Etats français et libanais (classes de 3ème, 1^{ère} et Terminale)
- Les petits déjeuners des classes maternelles
- Les fournitures en arts plastiques
- La tenue vestimentaire

3. Frais complémentaires facultatifs

- Des sorties scolaires ou des activités pédagogiques (*facultatif - facturé sur coupon réponse du responsable légal*)
- Des certifications en langues ou leur préparation (Cambridge 1^{ère} et Tle, USJ, SAT - *facultatif facturé sur coupon réponse du responsable légal*)
- Les photos d'identité et la photo de classe (*facultatif sauf pour les classes à examen : 3^{ème} – 1^{ère} et Terminale.*)
- La cotisation pour le comité des parents d'élèves payable au troisième trimestre (tous les niveaux). Sauf courrier écrit des parents avant le 15/09 de l'année en cours, la cotisation est automatiquement facturée. (*écrit par mail adressé à droits-scolarite@lycee-tripoli.edu.lb ou par courrier à Madame le Directeur administratif et financier.*)
- La cotisation FSE

D'autres frais facultatifs font l'objet de factures complémentaires :

- Les voyages scolaires (*avec échancier*)
- Les classes découvertes
- Les activités périscolaires
- La garderie ou les études surveillées
- Le transport scolaire

4. Acompte pour inscription ou réinscription

- Le montant dû par les familles, à titre d'**acompte** sur les droits du 1er trimestre de l'année suivante, est de **250 000 LL** (deux cent cinquante mille livres libanaises) par élève.